



**DELIBERATION N° 16-017**

**Objet : Projet de mise en œuvre des compétences optionnelles : mutualisation des achats**

Le vingt-quatre mars deux mille seize à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

**Sont présents :**

Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
<b>01 AVR. 2016</b>	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts
	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
Acte rendu exécutoire :	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
<b>01 AVR. 2016</b>	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Pays de France
Publication ou notification :	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine

**Sont excusés :**

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA ValParis

Représentant 97 voix sur un total de 120

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

**Le Comité syndical,**

*Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,*

*Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,*

*Vu la délibération n° 15-008 relative à la délégation de compétences du Comité syndical au Président du Syndicat,*

*Vu la convention de mise à disposition de moyens humains et matériels entre le Département du Val d'Oise et le syndicat mixte,*

*Vu le rapport n° 16-017,*

**Après en avoir délibéré : (97 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSENTION)**

**APPROUVER** le lancement d'une étude d'opportunité pour la création d'une centrale d'achat dont l'objet porterait sur les matériels et services numérique ;

**PRECISER** que l'adhésion à cette centrale d'achat se ferait sur la base du volontariat ;

**MANDATER** le Directeur général du Syndicat Val d'Oise Numérique et ses services pour solliciter les membres du syndicat et d'autres collectivités valdoisiennes afin de recueillir les besoins et compétences en la matière ;

**Le Président**

Syndicat Mixte Ouvert  
Val d'Oise Numérique

**Monsieur Pierre-Edouard EON**

